

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, tenue au campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, salle 3400, le jeudi 4 juin 2015, à 8 h.

**PRÉSENCES :** 68 membres de l'Ordre et  
étudiantes et étudiants associés  
4 administrateurs nommés

### **1. OUVERTURE ET NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Le président, monsieur Laurent Matte, souhaite la bienvenue aux membres. Il suggère que monsieur Michel Hébert agisse comme président d'assemblée.

**Il est proposé par Michel Robert  
appuyé par Liette Goyer**

**que monsieur Michel Hébert agisse comme président d'assemblée.**

**Adopté à l'unanimité.**

### **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum fixé à 30 membres selon le *Règlement sur les assemblée générale et le siège de l'OCCOQ*, monsieur Michel Hébert, président d'assemblée, déclare l'assemblée générale ouverte à 8 h 05.

### **3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été transmis par voie électronique et mis sur le site de l'Ordre au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée, soit le 29 avril 2015.

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

**Il est proposé par Louise Charette  
appuyé par Josée Beauséjour**

**que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.**

**Adopté à l'unanimité.**

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 6 juin 2014 a été distribué aux membres lors de leur arrivée. Ils s'en déclarent satisfaits et aucune modification n'est demandée.

**Il est proposé par Alain Dubois  
appuyé par Diane Bastien**

**d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 6 juin 2014 tel que déposé.**

**Adopté à l'unanimité.**

## 6. DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉLECTION 2015

La directrice générale et secrétaire, madame Martine Lacharité fait état des élections 2015 qui ont été clôturées le 3 avril 2015. À cette date, trois des six postes ont été comblés.

Région électorale 01 : Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Il y avait un poste à combler.

Nous avons reçu uniquement la candidature de Mme Josée Senneville.

Mme **Josée Senneville** est **élue par acclamation** pour un mandat de trois ans.

Région électorale 03 : Mauricie, Centre-du-Québec

Il y avait un poste à combler.

Nous n'avons reçu aucune candidature.

Le poste demeure vacant.

Région électorale 05 : Montréal

Il y avait deux postes à combler.

Nous avons reçu uniquement la candidature de Mme Marie-Hélène Collin.

Mme **Marie-Hélène Collin** est **élue par acclamation** pour un mandat de trois ans.

Un poste demeure vacant.

Région électorale 07 : Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec

Il y avait un poste à combler.

Nous n'avons reçu aucune candidature.

Le poste demeure vacant.

Région électorale 09 : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord

Il y avait un poste à combler.

Nous avons reçu uniquement la candidature de M. Michel Robert.

M. **Michel Robert** est **élu par acclamation** pour un mandat de trois ans.

Pour les postes vacants, ils ont été comblés par le Conseil d'administration à sa séance du 23 mai dernier : **Josée Lachance**, région électorale 03-Mauricie, Centre-du-Québec; **Geneviève Brisebois**, région électorale 05-Montréal et **Antoine Roy**, région électorale 07-Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec.

## 7.00 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE

À tour de rôle, le président ainsi que la directrice générale et secrétaire font un résumé des activités qui se sont déroulées à l'Ordre pour la période 2014-2015, et dont la présentation est inspirée des textes de chacun provenant du rapport annuel.

### **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

#### **Une année tournée vers l'avenir**

Après la célébration des 50 premières années de notre parcours, cette année-ci a été résolument tournée vers l'avenir. Sur beaucoup de plans, nous avons vécu une année intense de modernisation, ajustant notre regard et notre action aux réalités et aux défis d'aujourd'hui, avec enthousiasme, parfois même, peut-être, au-delà de nos propres limites.

C'est que la mission en vaut la peine! Ce n'est pas évident d'être une institution publique, malgré le cynisme et la méfiance que cela éveille de nos jours et d'assurer la protection du public en encadrant la compétence et le professionnalisme, même si ce n'est pas toujours agréable pour nos membres. Ce n'est pas évident d'intervenir socialement pour assurer la disponibilité et la qualité des services d'orientation, dans une jungle de pouvoirs, de lobbys et d'intérêts qui préféreraient ne pas avoir à en tenir compte.

Nous le faisons parce que nous savons que nous avons une profession noble, qui donne du sens, qui développe la conscience et le pouvoir des personnes sur leur propre vie; qui possède des moyens d'intervention puissants, pouvant même occasionner des préjudices s'ils sont mal utilisés. Parce que nous savons qu'on ne peut pas exercer ce métier n'importe comment et parce que nous sommes prêts à en assumer la responsabilité. Nous sommes convaincus que le monde actuel a, plus que jamais, besoin de professionnels qui croient à la dimension humaine du travail, qui sont capables d'embrasser l'ensemble des sphères de vie que cela concerne et d'accompagner nos concitoyens à l'intersection des dynamiques individuelles, collectives et du monde du travail.

#### **Rayonnement international**

En juin dernier, c'est sur ce thème précis de l'intersection que nous avons accueilli toute la communauté internationale au Congrès 2014 de l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle, dont nous avons été les organisateurs, avec la collaboration de nos partenaires du Regroupement québécois pour le développement de l'employabilité (RQuODE). Fiers de partager ce que nous sommes aujourd'hui, nous avons créé une occasion de partage entre plus de 1250 chercheurs et praticiens de 33 pays, sur 5 continents. Nous avons recueilli à cette occasion les commentaires les plus élogieux d'ici et d'ailleurs.

#### **Pour des actions bien réfléchies**

Nous avons consacré cette année à la préparation d'une nouvelle planification stratégique qui couvrira les cinq prochaines années. Profitant de la prolongation d'un an de l'ancienne planification triennale, et après plusieurs mois de travaux incluant la consultation des membres et de nos partenaires, nous avons redéfini nos priorités en fonction de notre mission, de nos valeurs, des enjeux qui se présentent à nous et de nos ressources.

L'action de l'Ordre tournera donc autour des quatre axes suivants :

> **Compétence et surveillance :**

L'encadrement de la compétence des membres et la surveillance de l'exercice des activités réservées.

> **Rayonnement et valorisation :**

L'accessibilité et la disponibilité des services d'orientation pour se rapprocher du niveau de la demande.

> **Pertinence et affirmation :**

La perception positive de l'orientation comme réponse à des besoins socioéconomiques et de santé mentale au travers de la vie.

> **Gouvernance et gestion :**

La reconnaissance de la mission de l'Ordre, de la qualité de sa gestion et de l'efficacité de son fonctionnement.

### **Partenariat et action sociopolitique**

Cette réflexion nous a aussi amenés à réfléchir à nos moyens d'action. Nous possédons déjà des leviers concernant l'admission à la profession, la formation, la surveillance, la discipline et la réserve d'activités. Une autre partie du travail de l'Ordre consiste à exercer une vigie et à interpeller les décideurs lorsque l'accessibilité des services d'orientation est menacée ou insuffisante pour répondre aux besoins de la population, compromettant ainsi leur qualité et augmentant les risques de préjudices. De plus, il est nécessaire d'entretenir des partenariats stratégiques nous permettant de réaliser cet objectif. Avec ses leviers traditionnels, l'Ordre peut agir de lui-même et seul à maints égards, mais dans bien des cas, les problématiques rencontrées sont systémiques ou dépassent ses propres capacités. C'est alors que l'action sociopolitique devient un devoir en vertu de notre mandat de protection du public.

C'est ainsi que nous avons poursuivi des relations partenariales et des actions touchant un grand nombre d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, entre autres le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Commissaire à la santé et au bien-être, l'Office des personnes handicapées, l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux, la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Fédération des comités de parents du Québec, la Centrale des syndicats du Québec, Réunir Réussir et les instances régionales en persévérance scolaire, l'Association québécoise de prévention du suicide, et bien d'autres.

Nous avons travaillé en collaboration avec nos vis-à-vis d'autres ordres, notamment ceux impliqués en santé mentale et en relations humaines, dans la poursuite de la mise en œuvre du « Projet de loi 21 », entre autres dans le développement de notre interdisciplinarité.

Nous avons adressé nos préoccupations à différents ministres du Gouvernement du Québec et mené un nombre important d'interventions médiatiques, particulièrement pendant la Semaine québécoise de l'orientation 2014 sous le thème « Préparer son avenir après 50 ans », une campagne couvrant 12 régions du Québec et dans laquelle se sont impliqués une quarantaine de c.o. Nous cherchons à sensibiliser les personnes aux besoins d'orientation tout au long de la vie et aux ressources qui permettent d'y répondre, soulevant lorsque nécessaire les problèmes que cela peut comporter. Nous en profitons alors pour développer de nouveaux outils tels que des conférences gratuites ou l'*Espace virtuel pour les parents*.

Nous souhaitons ainsi rejoindre les préoccupations de l'Office des professions qui, tout en affirmant la primauté de la mission de protection du public, s'attend de plus en plus à ce que les ordres soient en mesure de jouer un rôle de conscience collective dans leur champ d'expertise.

### **Gouvernance**

Un autre chantier de modernisation a été la création d'une première *Politique de gouvernance et d'éthique* de l'Ordre. Là aussi, nous avons réalisé un travail de longue haleine : la révision de nos façons de faire et leur confrontation avec celles d'autres organisations et avec le niveau d'exigence que demande le maintien de notre

crédibilité. Nous avons déjà plusieurs politiques touchant à la gouvernance, mais nous sommes maintenant dotés d'un outil intégré, comparable à ceux des organisations les plus avancées. Nous sommes fiers de la rendre disponible au public sur notre site web, tout comme nous publierons désormais ma reddition de compte trimestrielle.

Cela concorde avec une autre réalisation d'importance : la refonte complète de notre site web pour se rapprocher davantage des besoins de ceux qui le consultent, tout en lui donnant un format mieux adapté aux nouvelles plateformes technologiques.

### **Inspection professionnelle**

Nous avons tout autant reconnu le besoin de moderniser notre service d'inspection professionnelle en remodelant notre questionnaire et en augmentant le nombre de personnes jointes, pour nous assurer qu'il couvre une proportion significative des membres, qu'il fasse preuve d'une plus grande efficacité dans la détection des problèmes et qu'il suscite davantage le désir d'amélioration et l'engagement des c.o. envers leur propre compétence.

### **Culture de réflexivité**

Sur le plan du développement des compétences, nous avons introduit le *Portfolio réflexif*, un outil misant sur la puissance de la réflexivité professionnelle pour assurer le professionnalisme et la compétence. L'inspection professionnelle rejoint déjà cet objectif à travers le questionnaire et les visites d'inspection. Avec le *Portfolio réflexif*, nous dépassons le cadre strict de la surveillance pour miser sur celui de la responsabilisation.

### **Une œuvre collective**

Au terme de cette année où, malgré la modestie de nos ressources et de notre petite équipe, nous avons cherché à réaliser le mieux possible nos aspirations. Je tiens à leur adresser quelques remerciements particuliers, puisque c'est grâce à ces personnes que nous y sommes arrivés.

Je remercie d'abord la centaine de bénévoles qui s'impliquent dans les comités et groupes de travail ou qui réalisent des activités dans le cadre de la Semaine québécoise de l'orientation. Nous ne pourrions pas développer nos dossiers en éducation des jeunes et des adultes, en reconnaissance des acquis, en pratique organisationnelle, en réadaptation et en santé mentale sans leurs idées, leur temps, leurs efforts et leur appui. Nos collègues des comités statutaires nous permettent quant à eux d'accomplir l'ensemble de nos devoirs réglementaires avec toute la rigueur et tout le professionnalisme nécessaires.

Je remercie mes collègues du Conseil d'administration, tant les c.o. que les représentants du public nommés par le gouvernement, en particulier Josée Landry, c.o., vice-présidente de l'Ordre et présidente du comité de planification stratégique et du comité d'évaluation de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, ainsi que Denis Charland, CPA, CA, administrateur nommé, président du comité de gouvernance et d'éthique. Ils nous ont permis d'accomplir une part considérable de notre modernisation.

J'offre toute ma reconnaissance à l'équipe des employés réguliers et occasionnels de l'Ordre, des personnes engagées, énergiques et inspirantes, économes de nos ressources, mais pas de leurs efforts. Pour moi, chaque passage aux bureaux de l'Ordre est un véritable ressourcement professionnel et humain.

Et un immense merci à Martine Lacharité, c.o., notre directrice générale et secrétaire de l'Ordre, une femme d'envergure, d'une fiabilité sans faille et dont le tempérament naturellement joyeux nous permet de passer à travers toutes les péripéties. C'est elle qui réussit à garder en harmonie toutes ces énergies et à en faire une organisation qui inspire le respect et une immense fierté.

## **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **Des démarches qui aiguillonnent nos actions**

Comme directrice générale, j'ai la responsabilité de coordonner et de contrôler l'administration des activités de l'Ordre et de mettre en oeuvre les décisions prises par le Conseil d'administration et le comité exécutif, en respect des lois et des principes de saine gestion. De plus, le Conseil d'administration m'a nommée secrétaire de l'Ordre. À ce titre, je suis responsable de la gestion des activités du Conseil d'administration et de ses comités, des activités relatives à la délivrance des permis et de la mise à jour du Tableau des membres. Aussi, je dois m'assurer de la cohésion des processus de protection du public ainsi que de leur conformité aux lois et aux règlements.

En décembre dernier, le président et la vice-présidente de l'Office des professions du Québec (l'Office) ont présenté aux membres du Conseil d'administration leur appréciation du fonctionnement de l'Ordre. Ils ont présenté un bilan très positif de notre réglementation et de la santé financière de l'Ordre de même que de la rigueur de nos mécanismes de protection du public. Ce rapport a été accueilli très positivement par les administrateurs et a donné de l'élan à la poursuite de nos projets.

### **Planification stratégique et gouvernance**

Deux démarches importantes ont été complétées en 2014-2015. L'exercice de planification stratégique nous a amenés à consulter nos partenaires et les membres pour identifier les enjeux et les grandes orientations stratégiques qui guideront les actions de l'Ordre pour les cinq prochaines années. Ensuite, une politique sur la gouvernance a été adoptée dans le but de rendre explicite et de regrouper dans une seule politique l'ensemble des mesures, des organes de décisions, d'information et de surveillance qui permettent à l'Ordre d'assumer pleinement ses obligations face au public, à ses membres et aux autorités gouvernementales. Mon rôle a été d'assister les membres du Conseil d'administration dans ces démarches et d'encadrer les travaux d'envergure de ces deux comités qui ont travaillé avec énergie, enthousiasme et professionnalisme pour doter l'Ordre d'un encadrement rigoureux et d'une vision porteuse d'avenir.

### **Encadrement règlementaire**

Après avoir terminé la majorité des modifications à nos règlements, nous avons entrepris une démarche de révision importante du Code de déontologie. Le comité sur la réglementation a déjà amorcé ses travaux qui se poursuivront plus intensément en 2015-2016.

À la demande du comité exécutif, dans un but de cohérence, le comité des admissions par équivalence a revu les règles relatives à la reconnaissance de crédits et de l'expérience de travail pour la délivrance de permis et a établi des balises pour la délivrance du permis restrictif temporaire.

### **Développement des compétences et qualité de l'exercice**

Le service d'inspection professionnelle a réussi à dépasser les objectifs fixés dans le cadre du programme de surveillance et à conforter sa crédibilité auprès du public, grâce notamment à un processus rigoureux de surveillance générale et d'inspection particulière. L'Ordre investit aussi des ressources importantes pour travailler en amont, c'est-à-dire en se préoccupant toujours plus du maintien et du développement des compétences de ses membres. L'embauche d'une professionnelle dédiée au développement des compétences, le déploiement de la plateforme espace compétence, sur laquelle se retrouve plus de 25 ateliers et conférences en ligne, sont des manifestations concrètes de cette intention. De plus, de nombreux outils, accessibles en tout temps, ont été mis en ligne afin d'offrir la possibilité aux membres de réfléchir à leur développement de compétence.

En 2014, il est impossible de parler de la formation continue sans mentionner l'extraordinaire réussite du Congrès international en orientation scolaire et professionnelle qui s'est tenu en juin dernier. Les chiffres sont éloquentes : des conférenciers et personnes-ressources de plus de 33 pays, répartis sur 5 continents, 1200 congressistes, 236 présentations et 3 plénières, un salon regroupant 63 exposants. Le comité de financement a récolté près de 115 000 \$, ce qui a permis de couronner l'évènement avec un surplus. Que dire de plus! Bravo aux membres du comité organisateur, aux bénévoles et au personnel de l'Ordre, qui se sont investis sans compter!

Je veux mentionner les efforts investis pour rencontrer les étudiants en orientation. Plus d'une centaine ont pu échanger avec notre chargé d'affaires professionnelles, Richard Locas, c.o., dans des cours, des séminaires et des stages. Ces rencontres nous permettent d'établir un contact avec nos futurs membres, de les sensibiliser au système professionnel et aux différentes législations encadrant la pratique de l'orientation.

### **Suivis du projet de loi 21**

Encore cette année, nous avons poursuivi nos efforts de communication et d'information auprès de nos partenaires (organismes et ministères) concernés par la mise en vigueur du projet de loi 21. Pour le milieu de l'éducation, le *Guide pratique - orientation en formation générale des jeunes*, diffusé l'an dernier, nous a donné l'occasion de rencontrer des conseillers d'orientation, des intervenants et des directions de plusieurs commissions scolaires. Au cours de ces rencontres, nous avons échangé sur les conditions d'exercice, le déploiement des services

d'orientation et les changements survenus dans l'exercice de la pratique avec les activités maintenant réservées aux conseillers d'orientation. L'implantation du programme Tremplin DEC dans les cégeps a suscité des échanges sur les pratiques en milieu collégial et leurs impacts sur la qualité et l'organisation des services.

Nous sommes aussi préoccupés par des difficultés de mise en œuvre de la réserve d'activité réservée aux c.o. dans deux secteurs, celui de l'employabilité et celui de la santé et des services sociaux. Nous sommes actuellement à documenter des situations qui ont été portées à notre attention pour éventuellement identifier les actions à prendre pour faire appliquer la loi.

Une réflexion, avec les autres ordres professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines, sur les distinctions entre la psychothérapie et les autres interventions offertes en santé mentale et en relations humaines, est actuellement en cours. Cette réflexion commune a comme objectif de développer une compréhension commune de la pratique de la psychothérapie.

### **Gestion des ressources de l'Ordre**

La direction générale s'est assurée de maintenir une saine gestion de l'ensemble des ressources de l'Ordre. Sur le plan des ressources humaines, l'équipe est maintenant composée de 9 employés réguliers, 1 syndique, 5 inspecteurs et 1 chargée de projet.

Au chapitre des ressources matérielles, l'Ordre a fait des modifications importantes au plan informatique dans le but d'harmoniser le développement de nos différents systèmes. La plateforme *espace compétence* est devenue la zone membres. Elle demeure le carrefour d'information et de développement des compétences et le Tableau des membres y a été intégré. Parallèlement, à partir d'identification des besoins types de nos visiteurs habituels, nous avons revampé le site web de l'Ordre et son contenu. Notre site web est maintenant adapté aux différentes plateformes (ordinateur, tablette, téléphone intelligent).

Au chapitre des ressources financières, nous finissons l'exercice 2014-2015 avec un bilan positif. Nous avons un grand souci de garder les dépenses au minimum tout en ayant à cœur d'assumer nos responsabilités de protection du public. Pour plus d'information, je vous invite à consulter les états financiers vérifiés par l'auditeur pour l'exercice 2014-2015, qui sont présentés dans la dernière partie de ce rapport.

Le bilan de la dernière planification stratégique nous a démontré la capacité de l'Ordre à réaliser ses objectifs, y compris les plus ambitieux. Je souhaite remercier tout particulièrement le président Laurent Matte pour son apport inspirant et mobilisant et cette confiance témoignée. Je veux aussi souligner l'engagement et le dévouement des administrateurs et l'apport des conseillers et conseillères d'orientation engagés dans les groupes de travail ou dans les différentes activités ou événements de l'Ordre. Leur dynamisme et leur implication sont des ingrédients indispensables dans l'atteinte de nos objectifs. Enfin, un grand merci à cette équipe d'employés dévoués et engagés, riches d'expertises et de complémentarités et qui, à travers les changements et les turbulences, garde le cap et nous permet d'arriver à bon port.



Une période d'intervention est par la suite accordée. Le président d'assemblée invite les membres à intervenir à des fins de clarification des activités de l'Ordre.

**Il est proposé par Josée Beauséjour  
appuyé par Michel Robert**

**de recevoir le rapport des activités de l'Ordre.**

**Adopté à l'unanimité.**

**8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2014 -2015**

Madame Martine Lacharité, directrice générale et secrétaire, présente le bilan des états financiers 2014-2015 dont les membres ont reçu copie à leur arrivée. Pour cet exercice financier, les revenus (produits) sont de 1 936 097 \$ et les dépenses (charges) de 1 822 051 \$, générant ainsi un excédent de 114 046 \$. Une partie de ce surplus est attribuable à la tenue du Congrès 2014. Après avoir présenté l'état des résultats, elle fait un compte rendu de la situation financière de l'Ordre (actif, passif et actif net).

**Il est proposé par François Gélinas  
appuyé par Josée Landry**

**de recevoir les états financiers vérifiés au 31 mars 2015.**

**Adopté à l'unanimité.**

**9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016**

Madame Martine Lacharité, directrice générale et secrétaire, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016. Le total des produits (1 375 318.00 \$) est inférieur à celui des charges (1 406 593.06 \$), présentant ainsi un budget déficitaire de 31 275.06 \$.

Suite à cette présentation, il a été demandé pourquoi le poste du colloque n'apparaît pas aux prévisions. Il a été répondu par la directrice générale et secrétaire que la tenue des colloques a lieu dans les années paires, donc il le sera dans le prochain exercice soit 2016-2017.

**Il est proposé par Diane Tremblay  
appuyé par Josée Beauséjour**

**de recevoir les prévisions budgétaires 2015-2016.**

**Adopté à l'unanimité.**

**9. COTISATION ANNUELLE 2015-2016**

Avant d'entreprendre ce point, le président d'assemblée, monsieur Michel Hébert, expose la façon dont ce point sera traité, soit une partie informative, une période d'échanges et le vote. La directrice générale et secrétaire, Martine Lacharité, débute donc par la proposition du Conseil d'administration en précisant les éléments qui ont permis de prendre cette décision.

COMPTE TENU de la mission et des obligations de l'Ordre;  
COMPTE TENU des besoins identifiés dans la planification stratégique 2015-2020;  
COMPTE TENU de l'augmentation des coûts de système;  
COMPTE TENU du plafonnement du membership;  
COMPTE TENU du principe déjà établi de se donner de faibles augmentations de cotisation régulières plutôt que des augmentations importantes à un moment donné;

*Le Conseil d'administration recommande à l'Assemblée générale une indexation de la cotisation 2016-2017 légèrement inférieure à l'indice des prix à la consommation (IPC), soit 1.25 %. Cette indexation correspond à 7 \$ d'augmentation.*

La période d'échange permet aux membres d'exprimer leur opinion. Plusieurs interventions ont été tenues relativement au contexte économique actuel. L'idée d'aller chercher des revenus supplémentaires au lieu d'augmenter la cotisation a également été soulevée.

**Il est proposé par Alain Dubois  
appuyé par Liette Goyer**

**d'augmenter la cotisation 2016-2017 de 7 \$ en la fixant à 567 \$.**

Le président d'assemblée demande le vote.

Pour : 64  
Contre : 4

**Adopté à la majorité.**

**11. NOMINATION DES AUDITEURS POUR L'EXERCICE 2015-2016**

Le Conseil d'administration recommande que les services de Poirier & Associés soient retenus comme auditeur chargé de vérifier les livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2015-2016.

**Il est proposé par Claudette Levasseur  
appuyé par Marie-Louise Landry**

**que les services de Poirier & Associés soient retenus pour la vérification des états financiers pour l'année 2015-2016.**

**Adopté à l'unanimité.**

**12. COMMENTAIRES, VŒUX ET PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Le président d'assemblée invite les membres présents à poser des questions.

Les principales questions ou commentaires soulevés portent, entre autres, sur les points suivants :

- On aimerait que des efforts soient déployés afin que les contenus de formation de la compétence 0-54M dans le programme Tremplin DEC soient offerts aux étudiants par des conseillers d'orientation.
- On souhaite qu'une formation en éthique soit offerte à des coûts moindres.
- Considérant que plusieurs secteurs de l'orientation ne vont pas bien, on suggère d'entreprendre une réflexion sur l'avenir de la profession (chantier) afin de revoir les modèles en place.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président d'assemblée remercie les membres présents à l'assemblée générale.

**Il est proposé par Claudette Levasseur**

**appuyé par Josée Beauséjour**

**que l'assemblée soit levée.**

La réunion est close à 9 h 55.

---

Laurent Matte, c.o.  
Président

---

Martine Lacharité, c.o.  
Directrice générale et secrétaire